

COUPER DANS

LES EMS ?

LES CRÈCHES ?

**LES TRANSPORTS
PUBLICS ?**

ET LES HÔPITAUX ?

NON !
À LA LAFÉ

le 26 avril

non-lafe.ch



NON à la LAFE : Pas d'austérité sur le dos de la population !

L'entrée en vigueur de la LAFE et du PAFE fera payer le prix fort à l'immense majorité de la population :

Une augmentation de 3'650 francs par an pour les résidentes et résidents en EMS

Des suppressions de bus

Une hausse des tarifs en crèche

Des bourses d'étude encore plus compliquées à obtenir

Des coupes dans les hôpitaux

De nouvelles charges pour les communes, imposant des coupes dans les prestations ou des hausses d'impôts locales

Des coupes salariales sur le dos de celles et ceux qui font vivre le service public : hôpitaux, écoles, EMS, institutions sociales

La LAFE n'est qu'une composante du PAFE, qui rassemble une série de 80 mesures d'austérité : augmentation des frais d'écologie, renchérissement des examens de CFC, coupes massives dans l'agriculture et l'environnement, ainsi que des hausses de diverses taxes et émoluments sur les services de l'Etat. Elle n'est aussi que la première étape du démantèlement des prestations et des services publics prévu par le Conseil d'Etat.

Il est temps de dire NON et STOP !

Le résultat de cadeaux fiscaux pour les privilégié·e·s

Depuis 2017, le Conseil d'Etat a profité de l'excellente santé financière de l'Etat pour offrir des cadeaux fiscaux qui ont bénéficié majoritairement aux plus aisé·e·s. Par exemple : baisse massive de l'impôt sur le bénéfice des entreprises, sur les grandes fortunes et sur les prestations en capital. Ces cadeaux fiscaux privent le canton de plus de 150 millions de recettes annuelles, qui auraient pu être investies pour financer le système de santé ou la formation.

La facture à la population

Aujourd'hui et alors que le Canton a une fortune de 590 millions de francs, le Conseil d'Etat préfère venir piocher dans la poche de la population plutôt que de revenir sur certains privilèges. Les résident·e·s en EMS verront leur facture augmenter de près de 4'000 francs par année ; le nombre de bus diminuera et le soutien aux places d'accueil extrafamilial sera réduit. Les communes verront également leurs charges exploser et n'auront alors que deux options : augmenter leurs impôts ou couper dans les prestations.

Des services publics sous-développés

Selon une étude de l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP) commandée par le Conseil d'Etat, la dépense par habitant·e du canton de Fribourg est en moyenne de 357 francs inférieure à celles des autres cantons de Suisse. Dans de nombreux secteurs et services de l'Etat, il est de notoriété publique que les effectifs sont largement inférieurs aux besoins : c'est le cas à l'Hôpital fribourgeois (HFR), au Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ), mais aussi dans le système judiciaire.

Le canton de Fribourg connaît une croissance démographique parmi les plus fortes de Suisse. Il a la population la plus jeune de Suisse. Pour garantir les prestations essentielles et un avenir à la population, il faut développer les services publics, plutôt que les démanteler.



non-lafe.ch



Elles et ils refusent l'austérité



« Des conditions de travail stables garantissent des services publics de qualité accessibles à toute la population. »

Emilie Risse
infirmière



« La LAFE, c'est prendre le risque de devoir réduire les prestations locales et d'augmenter les impôts communaux. »

Catherine Plüss
syndique de Lully



« Je me bats pour des soins d'urgence performants pour Fribourg. Le Conseil d'Etat veut fragiliser des secours ambulanciers déjà sous pression. »

Fabrice Corbat
ambulancier



« La LAFE prévoit des coupes de plusieurs millions dans les transports publics. Les communes risquent de diminuer l'offre des bus, au détriment des besoins de la population. »

Paula Pythoud
conductrice de bus



« Réduire les budgets alloués aux crèches, c'est affaiblir l'accompagnement dont les enfants ont besoin, mettre les familles en difficulté et compromettre l'égalité des chances dès le début de la vie. »

Coralie Arm
assistante socio-éducative



« Après une vie à travailler et cotiser, il n'est pas normal de demander aux aînés qui résident en EMS de payer plus et de compenser les cadeaux fiscaux accordés aux plus aisé·e·s. »

Othmar Keel
professeur émérite de théologie, résident en EMS